



Kiwi

N°17
09/07/2026



Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN
FREDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Directeur de publication

Bernard LAYRE
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

La stratégie écophyto 2030

Réduire et améliorer
l'utilisation des phytos

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Kiwi N°X du
JJ/MM/AA »**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Ce qu'il faut retenir

Kiwi

- **PSA** : les parcelles sont à surveiller.
- **Punaises phytophages** : éclosions en cours. Captures de larves majoritaires.
- **Cochenille blanche** : période à risque de migration des jeunes larves de deuxième génération.

Organismes de quarantaine : nouvelles détections sur le territoire français du **scarabée japonais *Popillia Japonica***.



• Données météorologiques

Les températures moyennes sont restées supérieures aux valeurs de saison depuis le dernier bulletin (températures minimales comprises entre 13 et 26°C et maximales entre 25 à 40°C). Un nouvel épisode caniculaire est en cours depuis ce début de semaine.

Des précipitations orageuses sont intervenues entre le 25 et le 29 juin apportant 3 à 60 mm selon les secteurs.

Pour les jours à venir, quelques passages orageux sont possibles, les températures devraient baisser progressivement au cours de la semaine prochaine mais elles devraient rester au-dessus des normales de saison.

Prévisions du 10 au 16 juillet (source : Météo France)

	VENDREDI 10	SAMEDI 11	DIMANCHE 12	LUNDI 13	MARDI 14	MERCREDI 15	JEUDI 16
Ste Livrade sur Lot (47)	 21° / 36° ▲ 30 km/h 80 km/h	 21° / 37° ▼ 15 km/h	 21° / 40° ▼ 20 km/h	 23° / 36° ▼ 10 km/h	 22° / 35° ▲ 10 km/h	 23° / 34° ▲ 10 km/h	 21° / 28° ▲ 15 km/h
Pompignac (33)	 22° / 37° ▼ 30 km/h 80 km/h	 23° / 37° ▼ 15 km/h	 24° / 40° ▼ 15 km/h	 22° / 33° ▲ 15 km/h	 21° / 34° ▲ 15 km/h	 21° / 31° ▲ 15 km/h	 19° / 27° ▲ 15 km/h
Bergerac (24)	 19° / 39° ▲ 20 km/h 80 km/h	 19° / 38° ▲ 15 km/h	 18° / 42° ▼ 15 km/h	 23° / 37° ▲ 10 km/h	 22° / 36° ▲ 10 km/h	 22° / 35° ▲ 10 km/h	 20° / 27° ▲ 15 km/h
Jonzac (17)	 22° / 39° ▲ 30 km/h 75 km/h	 21° / 37° ▲ 10 km/h	 22° / 40° ▼ 15 km/h	 24° / 33° ▼ 15 km/h	 20° / 34° ▲ 15 km/h	 21° / 31° ▲ 15 km/h	 20° / 27° ▲ 20 km/h 40 km/h
Orthez (64)	 20° / 33° ▼ 20 km/h 45 km/h	 19° / 37° ▲ 15 km/h	 21° / 40° ▲ 20 km/h 45 km/h	 21° / 33° ▲ 15 km/h	 22° / 35° ▲ 15 km/h	 22° / 31° ▲ 15 km/h	 21° / 28° ▲ 20 km/h 40 km/h

• Stades phénologiques

Stade développement du fruit (BBCH 76-78 pour Hayward).

• PSA (*Pseudomonas syringae* pv. *actinidiae*)

Des taches sur feuilles (taches nécrotiques avec halos jaunes) sont observées sur certaines parcelles. On ne note pas d'évolution des symptômes.

Evaluation du risque

Les conditions chaudes et sèches ne sont pas favorables à la bactérie. Attention cependant aux épisodes orageux (les blessures occasionnées par la grêle et le vent constituent des portes d'entrée pour PSA).

La surveillance des parcelles doit être maintenue.

Mesures prophylactiques :

Afin de limiter les risques de contaminations, les opérations de taille et d'éclaircissage (qui contribuent à ouvrir des voies d'entrées pour la bactérie) sont à réaliser par temps sec (si possible lorsque la température est supérieure à 25°C) en veillant à désinfecter régulièrement le matériel de taille (trempage dans de l'alcool à 70°, alcool à brûler...).

- **Dépérissements**

Des dépérissements sont observés dans certains vergers suite aux épisodes caniculaires.

- **Punaises phytophages**

Sur notre réseau de piégeage punaise diabolique *Halyomorpha halys*, des captures d'adultes et de larves sont enregistrées. Les prises de larves sont majoritaires.

📖 Consultez la fiche « [Punaises phytophages](#) » du [Guide de l'Observateur](#)

- **Cochenille blanche du mûrier (*Pseudaulacaspis pentagona*)**

Selon nos simulations, la période de migration des jeunes larves de deuxième génération est en cours.

Mesures prophylactiques :

L'élimination des branches les plus envahies ainsi qu'un décapage mécanique à la lance et/ou par broissage des charpentières et des troncs permettent d'éliminer une partie des cochenilles.

- **Flatide pruineux (*Metcalfa pruinosa*)**

En parcelles de référence, des larves de *Metcalfa* sont notées. Les stades larvaires évoluent.

Le parasitisme par l'hyménoptère *Neodryinus typhlocybae* commence à être visible. Des larves parasitées (présence de kyste sous l'ébauche alaire de la larve de *Metcalfa* et de cocons) sont observées.

Mesures prophylactiques :

Afin de limiter son extension, les mesures prophylactiques telles que le débroussaillage des environs très propices (bords des cours d'eau avec ronces et orties...) et le broyage des adventices sont à privilégier.

- **Cicadelles**

Des populations importantes de cicadelles provoquant un jaunissement des feuilles ont été signalés sur certaines parcelles.

- **Auxiliaires**

En parcelles de référence, peu d'auxiliaires sont actuellement observés.

- **Coups de soleil**

Des brûlures de feuillage et de fruits sont notées dans certaines parcelles suite aux épisodes caniculaires.

- **Organismes de quarantaine**

Popillia japonica ou scarabée japonais, est un coléoptère originaire d'Asie extrêmement préoccupant compte tenu de ses capacités à s'attaquer à une très grande diversité de végétaux et à proliférer rapidement. Il est classé organisme de quarantaine prioritaire (OQP) dans l'Union Européenne.



Introduit accidentellement en Italie puis en Suisse, il a été détecté pour la première fois sur le territoire français début juillet 2025 en région Grand-Est. Deux nouvelles détectations ont eu lieu en juin 2026 en régions Bourgogne-Franche-Comté et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le scarabée japonais fait l'objet d'une surveillance renforcée sur l'ensemble du territoire afin de permettre une détection précoce en cas d'introduction et la mise en œuvre de moyens de lutte visant à sa rapide éradication.

Consultez la fiche d'alerte éditée par le service régionale de l'alimentation (SRAL) N-A : <https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/popillia-japonica-alerte-au-scarabee-japonais-a2896.html>

Tout symptôme évocateur de la présence d'organismes nuisibles réglementés doit être immédiatement déclaré en joignant des photos aux services officiels (DRAAF/SRAL NA) par courriel à l'adresse : sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr

• Notes nationales biodiversité

Les notes sont accessibles en cliquant sur les images ci-après :



Guide de l'observateur Fruits à pépins pour vous aider

Un Guide de l'Observateur fruits à pépins a été édité par le réseau des BSV Arboriculture fruitière Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de fiches générales qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de fiches individuelles par bio-agresseur qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène** :

[Guide observateur fruits à pépins](#) [Fiches individualisées par pathogène](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Kiwi sont les suivantes : BIK, Cadralbret, CDA 47, FREDON 47, FREDON 64, Garlanpy, Vergers Cancel, Les 3 domaines, SCAAP Kiwifruits de France, Vallée du Lot

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).